

COMITE DE DIRECTION

REUNION DU JEUDI 25 JUILLET 2022 à 18 heures 30

PV N° 1

Présents : M. AUBLANC, Mmes LORCERIE, VEDRINES, MM. BEAUQUESNE, CADEVILLE (en visio), CHANUDET, COUBRET, DELAGE, ECOBICHON, GAYET, LAFRIQUE, PARIS, RANCIER, ROBERT.

Excusés : Mme LABETOULLE, MM. AUPETIT, BETOUX, MORELLE, PERRIERE, WAILLIEZ, ZARROUK.

Assiste : M. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement).

Le Président ouvre la séance.

Il remercie les Membres présents et constate que le quorum est atteint.

Les Membres du Comité présentent leurs sincères condoléances à :

- leur collègue Virginie LABETOULLE, et sa famille, suite au décès de son beau-père
- la famille de M. Tidiane Cheick SECK, éducateur bien connu des creusois, notamment passé par les clubs de Ste Feyre, St Sulpice le Guérétois, Dun-Naillat, ...

I - VALIDATION DES POULES

Après échanges, la composition des Poules Seniors garçons est validée à l'unanimité des Membres du Comité de Direction présents ce jour.

DEPARTEMENTAL 1

- AUZANCES (1)
- BENEVENT-MARSAC (1)
- BOURGANEUF (1)
- BOUSSAC (2)
- DUN-NAILLAT (1)
- EVAUX-BUDELIERE (1)
- FELLETIN (1)
- GOUZON AVENIR (2)
- MERINCHAL (1)
- St FIEL (1)
- St VAURY (1)
- Ste FEYRE (1)

DEPARTEMENTAL 2

POULE A

- BENEVENT-MARSAC (2)
- BOUSSAC (3)
- BUSSIERE-DUNOISE (1)
- FURSAC (1)
- ES GUERETOISE (3)
- ESM LA SOUTERRAINE (2)
- St AGNANT DE VERSILLAT (1)
- St DIZIER-LEYRENNE (1)
- St FIEL (2)
- St SEBASTIEN-AZERABLES (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (2)
- Ste FEYRE (2)

POULE B

- AHUN (1)
- AUBUSSON EF (2)
- AUZANCES (2)
- BORD St GEORGES (1)
- CHAMBON (1)
- CHENERAILLES (1)
- LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1)
- FLAYAT (1)
- MAINSAT-SANNAT (1)
- MERINCHAL (2)
- PEYRAT LA NONIERE (2)
- VALLIERE (1)

DEPARTEMENTAL 3

POULE A

- CHENIERS (1)
- CREUSE AVENIR 2005 (1)
- DUN-NAILLAT (2)
- LA FORET DU TEMPLE (1)
- NOUZIERES-LA CELLETTE (1)

POULE B

- BENEVENT-MARSAC (3)
- GRAND-BOURG (1)
- ESM LA SOUTERRAINE (3)
- St AGNANT DE VERSILLAT (2)
- St VAURY (2)

POULE C

- BOURGANEUF (2)
- SARDENT (1)
- St SILVAIN-MONTAIGUT-VIEILLEVILLE (1)
- St SULPICE-St GEORGES (1)
- Ste FEYRE (3)

POULE D

- AJAIN (1)
- GOUZON AVENIR (3)
- JARNAGES-PARSAC (1)
- LUSSAT (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (3)

POULE E

- CHAMBON (2)
- CHARRON (1)
- DONTREIX (1)
- EVAUX-BUDELIERE (2)
- RETERRE-FONTANIERES (1)

POULE F

- AUBUSSON EF (3)
- BELLEGARDE EN MARCHE (1)
- CHAMPAGNAT (1)
- MAUTES (1)
- VALLIERE (2)

DEPARTEMENTAL 4

POULE A

- FURSAC (2)
- MEASNES (1)
- NOUZIER-S-LA CELLETTE (2)
- St AGNANT DE VERSILLAT (3)
- St MAURICE ES (1)

POULE B

- AHUN (2)
- BOURGANEUF (3)
- FELLETIN (2)
- PEYRABOUT-LA SAUNIERE (1)
- ROYERE DE VASSIVIERE (1)

POULE C

- BETETE-ROCHES (1)
- BORD St GEORGES (2)
- BOUSSAC (4)
- CHENERAILLES (2)
- CLUGNAT (1)
- JARNAGES-PARSAC (2)

POULE D

- AUZANCES (3)
- EVAUX-BUDELIERE (3)
- LUSSAT (2)
- MAINSAT-SANNAT (2)
- MERINCHAL (3)

Noël PARIS fait part d'un entretien avec la Haute-Vienne pour l'organisation d'un Championnat U17 commun avec le 87 dès le début de saison.

Un courriel adressé aux clubs concernés pour demander leur avis n'a pas, à ce jour, fait l'objet de réponse.

Concernant les Seniors Féminines, Antoine DELAGE indique qu'un délai supplémentaire a été donné pour les engagements.

Une consultation électronique du Comité devra être organisée début août afin de valider la composition des Poules.

II - FIXATION DES TARIFS

Bernard COUBRET présente les propositions de la Commission Finances et Gestion concernant les tarifs de la saison à venir.

Après échanges, le Comité arrête ces derniers comme suit :

ENGAGEMENTS COMPETITIONS

CHAMPIONNATS

- Départemental 1 : 152 euros
- Départemental 2 : 145 euros
- Départemental 3 : 120 euros
- Départemental 4 : 95 euros
- Féminines à 8 : 24 euros
- Futsal : 24 euros
- Foot-Loisir : 24 euros
- Challenge Vétérans : 24 euros
- U19 : 24 euros
- U17 : 24 euros
- U15 : 22 euros
- U13 : 18 euros

COUPES

- Coupe de la Creuse : 105 euros
- Coupe Jean Bussière : 75 euros
- Coupe André Latéras : 75 euros
- Coupe de la Creuse Féminine à 11 : 45 euros
- Coupe de la Creuse Féminine à 8 : 30 euros
- Coupe de la Creuse Féminine Futsal : 20 euros
- Coupe de la Creuse Futsal : 25 euros
- Coupe de la Creuse Foot-Loisir : 33 euros
- Coupe de la Creuse U19 : 33 euros
- Coupe de la Creuse U17 : 22 euros
- Coupe de la Creuse U15 : 22 euros
- Coupe de la Creuse U13 : 18 euros

FORFAITS

- Départemental 1 et 2 : 70 euros
- Départemental 3 et 4, et Féminines : 50 euros
- Futsal, Foot-Loisir : 50 euros
- Jeunes District à 11 : 25 euros
- Jeunes District autres et plateaux (garçons et filles) : 15 euros
- Coupes Seniors à 11 : 70 euros
- Coupes Jeunes : 30 euros
- Coupe de la Creuse Féminine à 8 : 45 euros
- Coupes Futsal, Foot-Loisir : 45 euros

- Forfait général : amende x 3

DROITS ET FRAIS DE DOSSIER

- Frais de constitution d'un dossier : 13 euros
- Réserves - réclamation avant match : 34 euros
- Réserves - réclamation après match : 74,50 euros
- Demande d'évocation - frais de dossier : 40 euros
- Appel Ligue : 105 euros
- Appel District : 75 euros
- Appel Discipline (régional) : 105 euros
- Appel Discipline (District) : 95 euros
- Cotisation Membres individuels : 35 euros
- Frais de gestion (par licence) : 3,50 euros

AMENDES DISCIPLINAIRES

- Discipline 1^{er} avertissement : 14 euros
- Discipline 2^{ème} avertissement : 17 euros
- Discipline 3^{ème} avertissement ou récidive dans le délai : 29,50 euros
- Suspension 1 ou 2 matchs : 39 euros
- Suspension 3 ou 4 matchs : 52 euros
- Suspension 5 ou 6 matchs : 100 euros
- A partir de 7 matchs de suspension : 144 euros

AMENDES

- Absence Assemblée Générale : 110 euros
- Absence arbitre à un match : 61 euros
- Absence non excusée à convocation : 102 euros
- Absence à convocation suite à instruction : 102 euros
- Non réponse à la demande de rapport de l'instructeur : 102 euros
- Non réponse à rapport demandé : 85 euros
- Engagement hors-délai : 65 euros
- Retour tardif de Coupes : 56 euros
- Demande tardive (moins de 5 jours avant la rencontre) de modifications calendriers : 30 euros
- Amende infraction Statut de l'Arbitrage (Départemental 1) : 120 euros
- Amende infraction Statut de l'Arbitrage (autres Divisions sauf dernière Division de District) : 50 euros
- Amende infraction Statut des Educateurs (Départemental 1) (par match) : 50 euros
- Amende infraction Statut des Jeunes (à partir de la 2^{ème} saison) : 50 euros
- Homologation terrain / éclairage : 61 euros

DIVERS

- Frais de déplacements Membres et Salariés (km A/R) : 0,35 euros.
- Barème kilométrique de remboursement (caisse de péréquation, coupes, ...) : 0,92 euros du km
- Barème kilométrique de remboursement par le club dont la responsabilité disciplinaire est avérée des frais de déplacement de clubs témoins que la Commission de Discipline a jugé utile d'auditionner : 0,35 euros du km

III - MOTION DE SOUTIEN A L'ES GUERETOISE

Le Président rappelle la décision très surprenante de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux dans le dossier LA ROCHELLE / FEYTIAT et qui, par « ricochet », priverait l'ES GUERETOISE de l'accession en N 3

Tous les recours ont bien sûr été intentés afin de rétablir le droit applicable en la matière.

Le Comité apporte à l'unanimité son soutien, entier et sans faille, à l'ES Guérétoise.

Le Président et la Secrétaire Générale prépareront un communiqué qui sera transmis à la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine, la Ligue du Football Amateur et la Fédération Française de Football.

IV - CHALLENGE FAIR-PLAY GROUPAMA

Valérie VEDRINES, Présidente de la Commission de l'Ethique, rappelle les principaux objectifs du Challenge Fair-Play Groupama.

Le règlement proposé est adopté à l'unanimité par le Comité.

V - RECRUTEMENT CTD DAP

Le Président informe le Comité que Florian SICOT a été recruté sur le poste de CTD DAP et qu'il prendra ses fonctions le 1^{er} septembre prochain.

VI - QUESTIONS DIVERSES

- Des réunions de Bureau précéderont désormais de façon plus systématique les réunions de Comité.

- L'organigramme sera prochainement mis à jour.

Un appel à candidatures va être lancé pour renforcer les Commissions.

Est également envisagée la création d'une cellule Communication qui aurait un rayonnement plus transversal, notamment sur l'ensemble des actions développées par le District.

- Assemblée Générale Financière : vendredi 30 septembre 2022 (date à confirmer).

Invitation à tous les Membres, les clubs pourront être représentés plus nombreux qu'habituellement.

- Centenaire du District (en 2024) : un Groupe de Travail sera mis en place pour préparer cet anniversaire.

- Opération « Foot à l'Ecole ».

Une plaquette a été établie pour le lancement de l'opération.

Celle-ci va bien sûr faire l'objet d'une large diffusion.

- Proximité avec les clubs.

Il est proposé que chaque élu soit plus particulièrement référent de 2 ou 3 clubs et que ces derniers en soient bien sûr informés

Une proposition sera faite dans ce sens au prochain Comité de Direction.

- Absence de thésaurisation des Districts.

La Ligue envisage une nouvelle règle : les Districts qui dégageraient un excédent annuel supérieur à 5.000 € à la clôture de l'exercice verraient leur subvention Ligue diminuée du surplus l'année suivante.

Un tel processus soulève l'hostilité générale de tous les Présidents de District.

Affaire à suivre...

- Philippe LAFRIQUE indique qu'élus au CDOS, il faudrait éventuellement le remplacer.
Le Comité de Direction unanime souhaite qu'il garde ses fonctions jusqu'à la fin du mandat.

La séance est levée à 20 heures 30.

Le Président : Serge AUBLANC

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.